

**LE BUDGET
DE L'ÉTAT
VOTÉ
POUR 2012**
en quelques chiffres

(Loi de finances initiale)



Évaluation des recettes perçues par l'État en 2012

(art. 64 de la loi de finances initiale pour 2012)

en millions €

RECETTES FISCALES (BUDGET GÉNÉRAL)

Impôt sur le revenu (produit net)	59 650
Impôt sur les sociétés (produit net)	44 876
Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	13 973
Taxe sur la valeur ajoutée (produit net)	137 829
Autres contributions fiscales	18 619

Total des recettes fiscales nettes (A) **274 947**

RECETTES NON FISCALES (BUDGET GÉNÉRAL)

Dividendes et recettes assimilées	6 367
Produits du domaine de l'État	2 946
Produits de la vente de biens et services	1 239
Remboursements et intérêts des prêts, avances et autres immobilisations financières	1 233
Amendes, sanctions, pénalités et frais de poursuites	1 225
Divers	2 847

Total des recettes non fiscales (B) **15 857**

RECETTES NETTES AVANT PRÉLÈVEMENTS (A+B) **290 804**

PRÉLÈVEMENTS SUR LES RECETTES DE L'ÉTAT

<i>Prélèvements au profit des collectivités territoriales</i>	<i>55 579</i>
<i>Prélèvements au profit de l'Union européenne</i>	<i>18 878</i>

Total des prélèvements sur recettes (C) **74 457**

FONDS DE CONCOURS (D) **3 310**

TOTAL DES RECETTES NETTES DU BUDGET GÉNÉRAL (A+B-C+D) **219 657**

BUDGETS ANNEXES (y compris fonds de concours) **2 268**

COMPTES SPÉCIAUX **166 454**

Tableau de l'équilibre budgétaire de l'État pour 2012

(art. 64 de la loi de finances initiale pour 2012)

en millions €

BUDGET GÉNÉRAL

RESSOURCES :

Recettes fiscales brutes	360 385
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	85 438
Total des recettes fiscales nettes	274 947
Recettes non fiscales	15 857
Recettes résultant de fonds de concours	3 310
<i>A déduire : Prélèvements au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne</i>	74 457
Total des ressources nettes du budget général (A)	219 657

CHARGES :

Dépenses relatives aux missions	376 152
Dépenses correspondant aux fonds de concours	3 310
<i>A déduire : Remboursements et dégrèvements</i>	85 438
Total des charges nettes du budget général (B)	294 024

SOLDES DU BUDGET GÉNÉRAL (C=A-B) **-74 367**

BUDGETS ANNEXES

Ressources (y compris fonds de concours)	2 268
Dépenses (y compris sur fonds de concours)	2 251
Solde des budgets annexes (D)	17

COMPTES SPÉCIAUX

RESSOURCES :

Ressources affectées (<i>aux comptes d'affectation spéciale</i>)	63 614
Remboursements des prêts et avances (<i>comptes de concours financiers</i>)	102 840
Excédent net des comptes de commerce et des comptes d'opérations monétaires	182
Ressources totales des comptes spéciaux (E)	166 636

CHARGES :

Dépenses relatives aux missions des comptes d'affectation spéciale	64 053
Dépenses relatives aux missions des comptes de concours financiers	106 945
Charges des comptes spéciaux (F)	170 998
Solde des comptes spéciaux (G = E-F)	- 4 362

SOLDE DU BUDGET DE L'ÉTAT (C+D+G) **-78 712**

Crédits de paiement ouverts par mission en 2012*

(art. 65, 66 et 67 de la loi de finances initiale pour 2012)

en millions €

MISSIONS DU BUDGET GÉNÉRAL

Action extérieur de l'État	2 923
Administration générale et territoriale de l'État	2 725
Agriculture, pêche, alimentation, forêt et affaires rurales	3 771
Aide publique au développement	3 323
Anciens combattants, mémoire et liens avec la nation	3 149
Conseil et contrôle de l'État	600
Culture	2 729
Défense	38 001
Direction de l'action du Gouvernement	1 132
Écologie, développement et aménagement durables	9 573
Économie	1 987
Engagements financiers de l'État	49 921
Enseignement scolaire	62 212
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	11 603
Immigration, asile et intégration	632
Justice	7 386
Médias, livre et industries culturelles	1 268
Outre-mer	1 967
Politique des territoires	337
Pouvoirs publics	997
Provisions	33
Recherche et enseignement supérieur	25 409
Régimes sociaux et de retraite	6 619
Relations avec les collectivités territoriales	2 678
Remboursements et dégrèvements	85 438
Santé	1 376
Sécurité	17 048
Sécurité civile	437
Solidarité, insertion et égalité des chances	12 694
Sport, jeunesse et vie associative	485
Travail et emploi	10 103
Ville et logement	7 596

Total pour le budget général (A)

376 152

* Les crédits autorisés par la loi de finances sont constitués :

- d'autorisations d'engagement (AE) ;
- de crédits de paiement (CP).

Les informations du présent document ne portent que sur les CP, qui constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être ordonnancées ou payées, au cours de l'année 2012, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des AE autorisées.

MISSIONS DE BUDGETS ANNEXES

Contrôle et exploitation aériens	2 041
Publications officielles et information administrative	187
Total pour les budgets annexes (B)	2 228

MISSIONS DE COMPTES D'AFFECTATION SPÉCIALE

Aides à l'acquisition de véhicules propres	234
Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	1 398
Développement agricole et rural	110
Engagements en faveur de la forêt dans le cadre de la lutte contre le changement climatique	30
Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale	377
Financement national du développement et de la modernisation de l'apprentissage	575
Gestion du patrimoine immobilier de l'État	513
Gestion et valorisation des ressources tirées de l'utilisation du spectre hertzien	900
Participations financières de l'État	5 000
Pensions	54 636
Services nationaux de transport conventionnés de voyageurs	280
Total pour les comptes d'affectation spéciale (C)	64 053

MISSIONS DE COMPTES DE CONCOURS FINANCIERS

Accords monétaires internationaux	-
Avances à divers services de l'État ou organismes gérant des services publics	7 813
Avances à l'audiovisuel public	3 290
Avances aux collectivités territoriales	90 243
Prêts à des États étrangers	5 589
Prêts et avances à des particuliers ou à des organismes privés	10
Total pour les comptes de concours financiers (D)	106 945

TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT (CP) OUVERTS POUR L'ENSEMBLE DES MISSIONS DE L'ÉTAT (A+B+C+D)**549 378**

Évaluation des CP à ouvrir en raison des fonds de concours	3 333
<i>Dont :</i>	
- missions du budget général	3 310
- missions de budgets annexes	23

TOTAL GÉNÉRAL (CP ouverts + CP prévisibles sur fonds de concours)**552 711**

Plafonds des autorisations d'emplois pour 2012 *

(art. 69 de la loi de finances initiale pour 2012)

EMPLOIS INSCRITS AUX MISSIONS DU BUDGET GÉNÉRAL RÉPARTIS PAR MINISTÈRE

Affaires étrangères et européennes	15 024
Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire	31 789
Budget, comptes publics et réforme de l'État	139 495
Culture et communication	10 995
Défense et anciens combattants	293 198
Écologie, énergie, développement durable, transports et logement	59 566
Économie, finances et industrie	14 005
Éducation nationale, jeunesse et vie associative	953 353
Enseignement supérieur et recherche	17 298
Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration	280 474
Justice et libertés	76 887
Services du Premier ministre	9 239
Travail, emploi et santé	21 182

Total pour le budget général **1 922 505**

BUDGETS ANNEXES

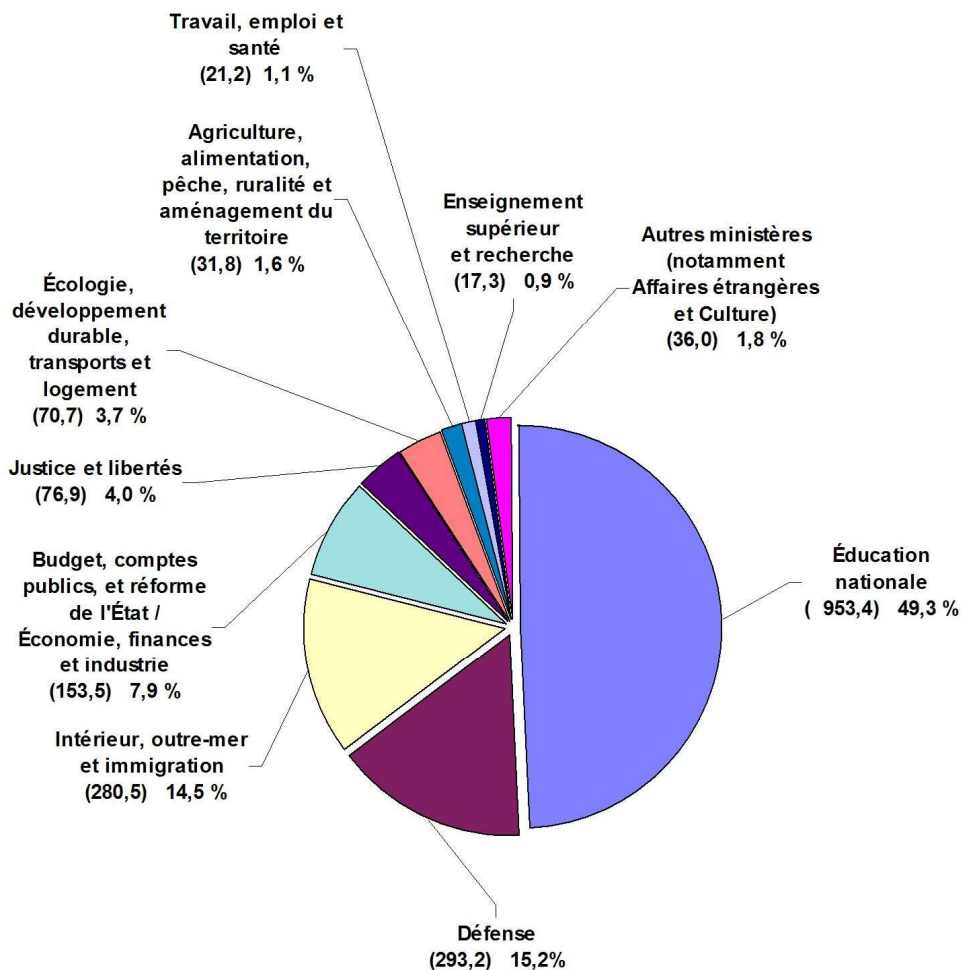
Contrôle et exploitation aériens	11 151
Publications officielles et information administrative	834

Total pour les budgets annexes **11 985**

TOTAL GÉNÉRAL **1 934 490**

* Les plafonds d'emplois sont exprimés en équivalents temps plein travaillé (ETPT) ; ils sont établis :
- par ministère pour ce qui concerne le budget général ;
- par budget annexe.

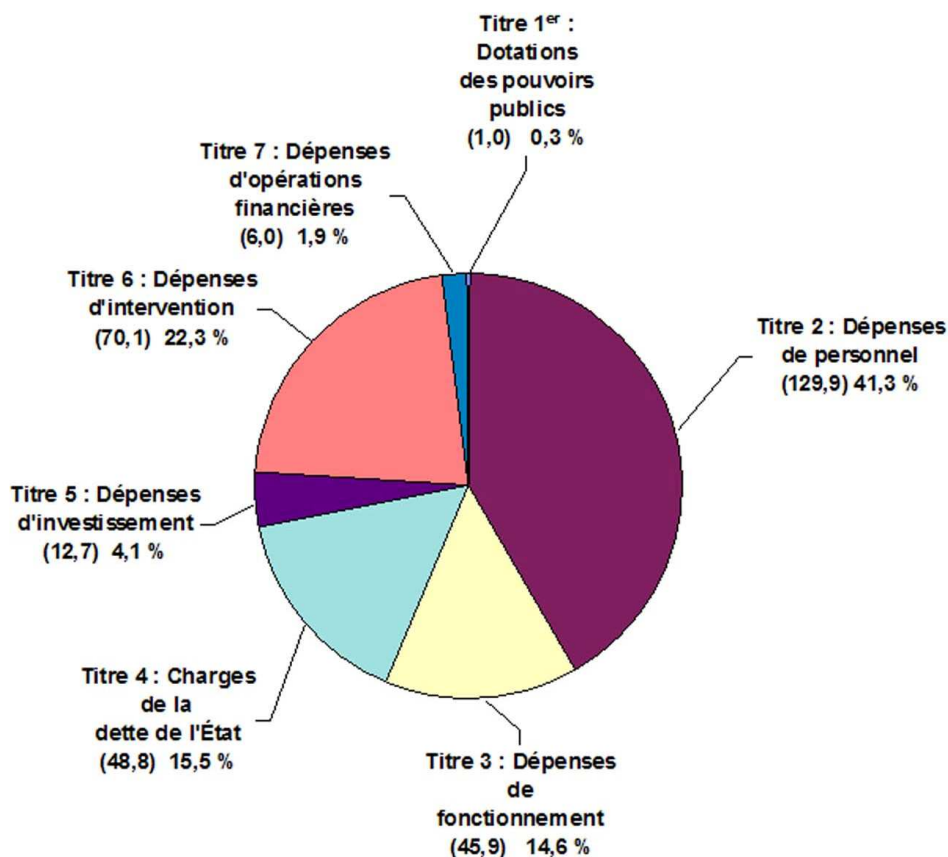
Répartition des 1 934 490 emplois de l'État autorisés pour 2012 *



Outre les 1 934 500 emplois de l'État, le budget de l'État finance indirectement, en totalité ou en partie, environ 373 500 emplois des opérateurs de l'État (art. 70 de la loi de finances initiale pour 2012), notamment les emplois des universités (134 000), ceux des établissements publics de recherche (75 000), ceux de Pôle emploi (43 000), ainsi que ceux des secteurs de l'agriculture, alimentation, pêche, forêt et affaires rurales (16 000) et de la culture (15 000).

* Dans le graphique, l'unité de dénombrement des emplois de chaque ministère est le millier d'emplois.

Analyse par nature des charges budgétaires de l'État pour 2012 *



Le présent graphique répartit entre titres 314,4 milliards d'euros de dépenses autorisées, qui correspondent au montant total des crédits ouverts en loi de finances initiale pour 2012 au budget général (376,15 Md€) et sur comptes d'affectation spéciale (64,05 Md€), diminué de 85,4 milliards d'euros de dépenses de remboursements et dégrèvements d'impôts et de 40,4 milliards d'euros de crédits inscrits à la fois au budget général et au compte d'affectation spéciale relatif aux Pensions.

* Selon les titres définis par l'article 5 de la loi organique relative aux lois de finances (LOLF).